



Victhom Bionique humaine

**États financiers consolidés
aux 31 décembre 2007 et 2006**

Rapport des vérificateurs	2
États financiers consolidés	
Résultats consolidés et résultat étendu	3
Surplus d'apport et déficit consolidés	4
Flux de trésorerie consolidés	5
Bilans consolidés	6
Notes complémentaires	7 à 21

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de
Victhom Bionique Humaine inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de Victhom Bionique Humaine inc. aux 31 décembre 2007 et 2006 et les états des résultats et du résultat étendu consolidés, du surplus d'apport et déficit et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que les vérifications soient planifiées et exécutées de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 décembre 2007 et 2006, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

/S/ Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés

Québec
Le 21 février 2008



Victhom Bionique humaine

Résultats consolidés et résultat étendu

Exercices terminés les 31 décembre

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	\$	\$
Revenus	<u>2 271 600</u>	<u>3 199 545</u>
Charges		
Coût des revenus	-	443 606
Frais de recherche et développement	8 513 547	8 414 372
Crédits d'impôt et subventions	(1 031 191)	(1 166 947)
Frais généraux et d'administration	2 552 777	3 521 522
Frais financiers	1 998 146	2 133 158
	<u>12 033 279</u>	<u>13 345 711</u>
Perte nette et résultat étendu	<u>9 761 679</u>	<u>10 146 166</u>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	<u>82 046 201</u>	<u>50 902 311</u>
Perte nette par action de base et diluée	<u>0,119</u>	<u>0,199</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés et la note 14 contient des renseignements supplémentaires sur les résultats consolidés et résultat étendu.

Surplus d'apport et déficit consolidés

Exercices terminés les 31 décembre

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	\$	\$
SURPLUS D'APPORT		
Solde au début	7 535 941	6 981 595
Bons de souscription émis dans le cadre d'un placement privé (note 10)	2 024 866	-
Rémunération à base d'options d'achat d'actions :		
acquises (note 12)	325 437	566 922
exercées	<u>(1 747)</u>	<u>(12 576)</u>
Solde à la fin	<u>9 884 497</u>	<u>7 535 941</u>
DÉFICIT		
Solde au début	(31 858 337)	(21 712 171)
Reclassement lié à l'adoption du chapitre 3855 "Instruments financiers" (note 2)	<u>128 294</u>	-
	(31 730 043)	(21 712 171)
Perte nette et résultat étendu	<u>(9 761 679)</u>	<u>(10 146 166)</u>
Solde à la fin	<u>(41 491 722)</u>	<u>(31 858 337)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.



Victhom Bionique humaine

Flux de trésorerie consolidés

Exercices terminés les 31 décembre

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte nette et résultat étendu	(9 761 679)	(10 146 166)
Éléments hors caisse :		
Rémunération à base d'options d'achat d'actions (note 12)	325 437	566 922
Intérêt sur les débetures convertibles	2 482 774	2 098 865
Amortissement des immobilisations corporelles	694 266	704 900
Amortissement des actifs incorporels	72 600	-
Amortissement des frais de financement reportés	-	325 752
Variations d'éléments du fonds de roulement	1 971 453	(940 661)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>(4 215 149)</u>	<u>(7 390 388)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Immobilisations corporelles	(170 846)	(834 448)
Actifs incorporels	<u>(375 625)</u>	<u>(466 852)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(546 471)</u>	<u>(1 301 300)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Prêt à demande	(820 000)	820 000
Remboursement de la dette à long terme	(30 978)	(35 499)
Émission d'actions et de bons de souscription après déduction des frais de 834 517 \$	<u>11 556 121</u>	<u>25 440</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>10 705 143</u>	<u>809 941</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	5 943 523	(7 881 747)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>6 498 854</u>	<u>14 380 601</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>12 442 377</u></u>	<u><u>6 498 854</u></u>
Intérêts payés	13 195	56 010
Les flux de trésorerie se rapportant aux opérations non monétaires des activités de financement se détaillent comme suit :		
Émission d'actions liée aux éléments suivants :		
Exercice d'options d'achat d'actions	1 747	12 576
Paiement d'intérêt dû sur les débetures convertibles	1 302 624	1 302 634
Émission de bons de souscription	2 024 866	-
La trésorerie et les équivalents de trésorerie se détaillent comme suit :		
Liquidités auprès de la Banque Nationale du Canada	675 802	1 501 202
Acceptation bancaire, intérêt annuel de 4,65 %, échéant le 3 janvier 2008	2 748 954	4 997 652
Acceptation bancaire, intérêt annuel de 4,54 %, échéant le 23 janvier 2008	1 096 864	-
Titre du marché monétaire, intérêt annuel de 3,98 %, échéant le 1er avril 2008	7 920 757	-
	<u><u>12 442 377</u></u>	<u><u>6 498 854</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.



Victhom Bionique humaine

Bilans consolidés

Aux 31 décembre

	2007	2006
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 442 377	6 498 854
Débiteurs (note 4)	1 293 916	2 985 348
Frais payés d'avance	174 980	229 768
	<u>13 911 273</u>	<u>9 713 970</u>
Immobilisations corporelles (note 5)	2 401 006	2 924 426
Actifs incorporels (note 6)	9 701 105	9 398 080
Frais de financement reportés des débentures convertibles (note 2)	-	1 027 528
	<u>26 013 384</u>	<u>23 064 004</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	1 293 831	1 263 629
Revenus reportés	195 030	-
Prêt à demande (note 7)	-	820 000
Versements sur la dette à long terme (note 8)	11 843	29 799
	<u>1 500 704</u>	<u>2 113 428</u>
Dette à long terme (note 8)	1 488	14 510
Composante passif des débentures convertibles (note 9)	14 890 431	14 866 103
	<u>16 392 623</u>	<u>16 994 041</u>
CAPITAUX PROPRES		
Composante capitaux propres des débentures convertibles (note 9)	1 551 780	1 551 780
Capital-actions (note 10)	39 676 206	28 840 579
Surplus d'apport	9 884 497	7 535 941
Déficit	(41 491 722)	(31 858 337)
	<u>9 620 761</u>	<u>6 069 963</u>
	<u>26 013 384</u>	<u>23 064 004</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

/s/ Daniel Johnson
Président

/s/ Nitin Kaushal
Administrateur



Victhom Bionique humaine

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2007 et 2006

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société, constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, fait partie du secteur des dispositifs médicaux qui se spécialise dans le développement et la commercialisation de dispositifs bioniques visant à améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de certaines dysfonctions physiques. La Société compte deux unités fonctionnelles. L'unité fonctionnelle Neurobionix de Victhom développe des dispositifs bioniques implantables à boucle fermée "CLS", pour mesurer (détecter) et stimuler l'activité des nerfs périphériques dans le but de restaurer des fonctions physiologiques, y compris des implants neurosensibles et des neurostimulateurs. L'unité fonctionnelle Biotronix de Victhom développe des produits candidats biomécatroniques visant à supporter ou remplacer les membres périphériques et qui sont destinés au marché des orthèses et des prothèses.

La Société s'attend à avoir besoin de capitaux supplémentaires pour assurer le développement et la mise en marché de ses produits. La capacité de la Société à générer à l'avenir des revenus et des flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation dépend de plusieurs facteurs, dont sa capacité à obtenir de nouveaux financements et à faire accepter ses produits par les organismes de réglementation et par le marché. La Société disposera de liquidités suffisantes pour satisfaire ses besoins de trésorerie pour les douze prochains mois. La divulgation de ces renseignements est conforme au chapitre 1400 modifié de L'Institut Canadien des Comptables Agréés, "Normes générales de présentation des états financiers".

2 - CONVENTIONS COMPTABLES

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales en propriété exclusive. Tous les soldes et opérations intersociétés importants ont été éliminés aux fins de la consolidation.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de la Société doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Modifications comptables

En vigueur :

Le 1er janvier 2007, conformément aux dispositions transitoires applicables, la Société a adopté les recommandations du nouveau chapitre 1506, "Modifications comptables", du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Ce nouveau chapitre établit les critères de changement de méthodes comptables ainsi que le traitement comptable et l'information à fournir relative aux changements de méthodes comptables, aux changements d'estimations comptables et aux corrections d'erreurs. De plus, la nouvelle norme exige la communication des nouvelles sources premières de PCGR publiées mais non encore entrées en vigueur ou non encore adoptées par la Société. La nouvelle norme n'a pas d'incidence sur les résultats financiers de la Société.

Le 1er janvier 2007, conformément aux dispositions transitoires applicables, la Société a adopté les nouvelles recommandations des chapitres 3855, "Instruments financiers – comptabilisation et évaluation", 1530, "Résultat étendu", 3861, "Instruments financiers – informations à fournir et présentation", et 3251, "Capitaux propres", du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2007 et 2006

2 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Les chapitres 3855 et 3861 traitent de la comptabilisation, de l'évaluation, de la présentation et des informations à fournir à l'égard des instruments financiers et des dérivés non financiers dans les états financiers. Les dispositions transitoires de ces chapitres exigent que la Société réévalue les actifs et les passifs financiers, le cas échéant, au début de ses exercices. Tout ajustement de la valeur comptable antérieure est comptabilisé comme un ajustement du solde d'ouverture des bénéfices non répartis de l'exercice de l'application initiale ou comme un ajustement du solde d'ouverture d'un poste distinct du cumul des autres éléments du résultat étendu, le cas échéant. Le chapitre 1530 traite des normes d'information et de la présentation du résultat étendu. Le chapitre 3251 traite des normes de présentation des capitaux propres et des variations des capitaux propres au cours de l'exercice. En vertu des dispositions transitoires de ces chapitres, les états financiers des exercices antérieurs de la Société ne sont pas retraités.

L'adoption de ces nouvelles recommandations a eu les effets suivants sur le classement et l'évaluation des instruments financiers de la Société, qui étaient antérieurement comptabilisés au coût.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés comme actifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués à la juste valeur. Cette modification n'a eu aucun effet sur les états financiers au 31 décembre 2007.

Les comptes clients et autres débiteurs sont classés comme prêts et créances. Les comptes clients sont évalués au coût après amortissement, lequel correspond généralement au montant comptabilisé initialement moins toute provision pour créances douteuses. Cette modification n'a eu aucun effet sur les états financiers au 31 décembre 2007.

Le prêt à demande et les comptes fournisseurs et charges à payer sont classés comme autres passifs financiers. Ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Cette modification n'a eu aucun effet sur les états financiers au 31 décembre 2007.

La débenture et la dette à long terme sont classées comme autres passifs financiers. Elles sont évaluées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les frais de financement sont maintenant présentés en diminution de la débenture ou de la dette à long terme. Au 1er janvier 2007, cette modification a entraîné une diminution des frais de financement reportés de 1 027 528 \$ et de la débenture de 1 155 822 \$ ainsi qu'une augmentation du solde d'ouverture des bénéfices non répartis de 128 294\$. Cette modification a eu pour effet de diminuer les frais de financement reportés de 324 480 \$ et la débenture de 893 394 \$ ainsi que d'augmenter le résultat net de 62 052 \$ au 31 décembre 2007 et pour l'exercice terminé à cette date.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, les modifications relatives à l'application du chapitre 3855 ont entraîné une diminution de la perte par action de base et diluée de 0,002 \$.

Conventions comptables à venir

En juin 2007, l'Institut Canadien des Comptables Agréés a modifié le chapitre 1400, "Normes générales de présentation des états financiers", afin d'exiger de la direction qu'elle évalue la capacité de la Société à poursuivre son exploitation sur une période minimum de 12 mois à compter de la date de clôture, sans toutefois s'y limiter. Ces nouvelles exigences entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2008 et la Société les mettra en application à compter du 1er janvier 2008. Les nouvelles exigences couvrent seulement les informations à fournir et n'auront pas d'incidence sur les résultats financiers de la Société.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2007 et 2006

2 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

En décembre 2006, l'Institut Canadien des Comptables Agréés a publié une nouvelle norme comptable, soit le chapitre 1535, "Informations à fournir concernant le capital". Le nouveau chapitre établit des normes pour la divulgation d'informations sur le capital de la Société et la façon dont il est géré. Cette nouvelle norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er octobre 2007 et la Société la mettra en application à compter du 1er janvier 2008. La nouvelle norme comptable couvre seulement les informations à fournir et n'aura pas d'incidence sur les résultats financiers de la Société.

En décembre 2006, l'ICCA a publié les nouveaux chapitres 3862, "Instruments financiers – informations à fournir" et 3863, "Instruments financiers – présentation" qui traitent de la présentation et des informations à fournir à l'égard des instruments financiers et des dérivés non financiers. Ces nouvelles normes entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er octobre 2007 et la Société les mettra en application à compter du 1er janvier 2008. Les nouvelles normes comptables couvrent les informations à fournir et n'auront pas d'incidence sur les résultats financiers de la Société.

En février 2008, l'ICCA a publié le nouveau chapitre 3064, "Écarts d'acquisition et actifs incorporels", en remplacement du chapitre 3062, "Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels" et du chapitre 3450, "Frais de recherche et développement". Divers changements ont été apportés à d'autres chapitres du Manuel de l'ICCA dans un but d'uniformité. Le nouveau chapitre s'appliquera aux états financiers pour les exercices ouverts à compter du 1er octobre 2008. En conséquence, la Société adoptera les nouvelles conventions pour son exercice débutant le 1er janvier 2009. Les conventions relatives aux écarts d'acquisition restent inchangées par rapport aux conventions contenues dans l'ancien chapitre 3062. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ce nouveau chapitre sur ses états financiers consolidés. La Société ne s'attend pas à ce que l'adoption de ce nouveau chapitre ait une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Société est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les placements à court terme qui sont encaissables immédiatement sans pénalité ou dont le terme est égal ou inférieur à trois mois.

Placements à court terme

Les placements à court terme autres que ceux considérés comme des équivalents de trésorerie, sont comptabilisés au moindre du coût et de la juste valeur marchande.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et les biens loués en vertu de contrats de location-acquisition sont comptabilisés au coût, c'est-à-dire à la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail, déduction faite des frais accessoires.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes et les taux annuels qui suivent :

	Méthodes	Taux
Équipement informatique	Dégressif	30%
Mobilier et équipement	Dégressif	20%
Améliorations locatives	Linéaire	12,5%
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition		
Équipement informatique	Dégressif	30%
Mobilier et équipement	Dégressif	20%

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2007 et 2006

2 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Actifs incorporels

Les brevets sont comptabilisés au coût et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de dix ans débutant dans l'exercice au cours duquel les produits développés seront mis en marché.

Les contrats de licences commerciales sont comptabilisés au coût d'acquisition et seront amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de dix ans débutant dans l'exercice au cours duquel les produits développés seront mis en marché.

La technologie acquise est comptabilisée au coût d'acquisition. La technologie sera amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de dix ans débutant dans l'exercice au cours duquel les produits développés seront mis en marché.

Frais d'émission d'actions

Les frais de financement liés à l'émission d'actions ordinaires sont comptabilisés en réduction de la valeur des actions ordinaires émises.

Constatation des revenus

En septembre 2005, Victhom a conclu un contrat général de licence, de développement et de commercialisation avec une société européenne active dans les appareils médicaux portant sur le développement de trois à six nouveaux produits destinés au marché de l'orthétique et de la prothétique. Cette Société assume la totalité des frais de développement en accordant à Victhom des versements mensuels.

Aux termes de cette entente de commercialisation, la Société doit atteindre des objectifs de développement pour ses produits selon un calendrier pré-établi, et ce au bénéfice de la tierce partie. Les revenus sont constatés dans l'état des résultats au moment où ils sont reçus. L'entente ne prévoit pas de modalités de remboursement dans le cas où le produit ne serait pas commercialisé.

Les revenus tirés des contrats de service de recherche et développement ou des produits sont comptabilisés, selon les ententes signées par les parties, lorsque les services sont rendus et acceptés par le client.

Les transactions sur les placements sont comptabilisées à la date de la transaction et les revenus qui en résultent sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice. Les intérêts créditeurs sont inscrits selon le nombre de jours correspondant à la durée de l'investissement durant la période.

Conversion en devises étrangères

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan et les éléments non monétaires sont convertis au taux d'origine. Les revenus et les charges libellés en devises sont convertis au taux moyen en vigueur durant l'exercice, sauf en ce qui concerne l'amortissement, qui est converti au taux historique. Les gains et les pertes sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2007 et 2006

2 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Research and development costs and investment tax credits

Les frais de recherche sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Les frais de développement sont reportés lorsqu'ils respectent les critères généralement reconnus jusqu'à concurrence du montant dont la récupération peut raisonnablement être considérée comme certaine.

Les crédits d'impôt à l'investissement relatifs aux frais de recherche et développement sont comptabilisés en réduction de ces frais au cours de l'exercice où les frais sont engagés. Ceux relatifs aux immobilisations corporelles sont présentés à l'encontre des immobilisations corporelles et sont virés graduellement aux résultats au fur et à mesure que les immobilisations corporelles en cause sont amorties. Les crédits sont comptabilisés à la condition que la Société soit raisonnablement certaine que les crédits se matérialiseront. Les crédits d'impôt à l'investissement doivent être examinés et approuvés par les autorités fiscales. Les montants accordés pourraient différer des montants comptabilisés.

Régime d'options d'achat d'actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions, qui est décrit à la note 12. Une charge au titre de la rémunération est constatée à l'égard de ce régime pour les options d'achat d'actions émises à compter du 10 janvier 2003 en faveur des employés. Toute contrepartie payée lors de l'exercice des options et tout surplus d'apport lié à ces options sont portés au crédit du capital-actions.

Résultat par action

Le résultat de base par action ordinaire est calculé en divisant le résultat net disponible pour les porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en tenant compte de la dilution qui pourrait survenir si les titres ou autres contrats visant à émettre des actions ordinaires étaient exercés ou convertis en actions ordinaires au début de l'exercice ou à la date de leur émission si elle est postérieure. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet de dilution des options d'achat d'actions et des bons de souscription. La méthode de la conversion hypothétique est utilisée pour déterminer l'effet de dilution des débentures convertibles.

Les débentures convertibles, les bons de souscription et les options d'achat d'actions n'ont pas été inclus dans le calcul du résultat dilué par action pour les exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006 puisque la Société a présenté des pertes et que l'inclusion de ces titres aurait un effet antidilutif.

Impôt sur les bénéfices

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et ils sont mesurés en appliquant, à la date des états financiers, les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber. La Société constate une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, d'après l'information disponible, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou que la totalité de l'actif d'impôts futurs ne sera pas réalisée.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2007 et 2006

3 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le taux d'imposition effectif de la Société est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de l'impôt sur le revenu au Canada. Cette différence résulte des éléments suivants :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	\$	\$
Perte nette et résultat étendu	(9 761 679)	(10 146 166)
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition combiné fédéral et provincial au Canada de 32,02 % (32,90 % en 2006)	(3 125 000)	(3 249 000)
Augmentation (diminution) des impôts sur les bénéfices résultant des éléments suivants :		
Actifs d'impôts futurs non constatés	2 699 000	2 854 000
Rémunération à base d'actions non déductible	104 000	182 000
Intérêts sur les débetures convertibles	378 000	255 000
Variation attribuable au redressement du taux d'imposition	263 000	210 000
Crédits d'impôt à la recherche et développement selon les états financiers	(102 000)	(116 000)
Amortissement des frais de financement	(279 000)	(82 000)
Dépenses non déductibles et autres éléments	62 000	(54 000)
Impôts sur les bénéfices	-	-

Les actifs et les passifs d'impôts futurs proviennent des écarts entre la valeur fiscale et la valeur comptable des éléments suivants :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	\$	\$
Actifs d'impôts futurs		
Pertes autres qu'en capital	5 067 000	4 216 000
Frais de recherche et développement	8 262 000	6 526 000
	13 329 000	10 742 000
Passifs d'impôts futurs		
Immobilisations corporelles	446 000	478 000
Autres actifs	333 000	413 000
	779 000	891 000
	12 550 000	9 851 000
Provision pour moins-value	(12 550 000)	(9 851 000)
Actifs d'impôts futurs nets	-	-

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2007 et 2006

3 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (suite)

L'actif d'impôts futurs provenant des pertes d'exploitation n'est pas inscrit aux états financiers. Ces pertes et écarts temporaires déductibles susceptibles de réduire les impôts sur les bénéfices des exercices futurs s'établissent comme suit :

	Fédéral \$	Provincial \$
Montant des pertes fiscales à reporter jusqu'en :		
2008	397 000	401 000
2009	1 185 000	1 184 000
2010	1 383 000	1 014 000
2014	4 480 000	3 554 000
2015	1 940 000	2 076 000
2016	3 550 000	3 547 000
2017	3 225 000	3 226 000
	<u>16 160 000</u>	<u>15 002 000</u>
Frais de recherche et développement admissibles à reporter sur une période indéterminée	25 109 000	29 696 000
Montant des écarts temporaires à reporter sur une période indéterminée	<u>(2 433 000)</u>	<u>(2 433 000)</u>
	<u>38 836 000</u>	<u>42 265 000</u>

De plus, la Société dispose de crédits d'impôt à l'investissement d'un montant d'environ 104 000 \$ disponible jusqu'en 2012, 728 000 \$ jusqu'en 2013, 952 000 \$ jusqu'en 2014, 1 095 000 \$ jusqu'en 2015, 1 258 000 \$ jusqu'en 2016 et 1 150 000 \$ jusqu'en 2017.

4 - DÉBITEURS

	2007 \$	2006 \$
Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir	1 076 780	2 412 701
Taxes à la consommation	105 717	114 100
Comptes clients	61 292	454 745
Autres	50 127	3 802
	<u>1 293 916</u>	<u>2 985 348</u>

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2007 et 2006

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2007		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Équipement informatique	1 309 101	840 801	468 300
Mobilier et équipement	2 056 082	1 014 245	1 041 837
Améliorations locatives	1 491 798	662 242	829 556
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition			
Équipement informatique	165 963	139 520	26 443
Mobilier et équipement	94 282	59 412	34 870
	5 117 226	2 716 220	2 401 006

	2006		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Équipement informatique	1 289 467	662 335	627 132
Mobilier et équipement	1 930 355	770 442	1 159 913
Améliorations locatives	1 491 798	441 028	1 050 770
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition			
Équipement informatique	165 963	128 187	37 776
Mobilier et équipement	107 310	58 475	48 835
	4 984 893	2 060 467	2 924 426

6 - ACTIFS INCORPORELS

	2007		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Brevets	1 370 299	72 600	1 297 699
Contrats de licences commerciales	1 253 785	-	1 253 785
Technologie acquise	7 149 621	-	7 149 621
	9 773 705	72 600	9 701 105

	2006		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Brevets	1 031 562	-	1 031 562
Contrats de licences commerciales	1 216 897	-	1 216 897
Technologie acquise	7 149 621	-	7 149 621
	9 398 080	-	9 398 080

En 2007, la Société a acquis pour 338 737 \$ (465 480 \$ en 2006) en brevets et pour 36 888 \$ (1 372 \$ en 2006) en contrats de licences commerciales.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2007 et 2006

7 - FACILITÉS DE CRÉDIT

En 2007, le prêt à demande a été remboursé avec l'encaissement des crédits d'impôt à l'investissement de 2005. En 2006, la Société disposait de facilités de crédit totalisant 1 625 000 \$ auprès d'une banque canadienne. Les facilités de crédit comprenaient : a) un prêt de 1 125 000 \$, garanti par les crédits d'impôt à l'investissement de 2005 à recevoir, et une hypothèque de premier rang de 1 125 000 \$ sur l'universalité des biens de la Société, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,5 % (7,5% en 2006), échéant à l'encaissement des crédits d'impôt correspondants, b) la possibilité de confier ses créances à une société d'affacturage pour une somme totale de 500 000 \$. Selon les conditions de ces facilités de crédit, la Société était soumise à certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de ratios financiers, et les respectait toutes en décembre 2006. Au 31 décembre 2007, le prêt à demande et les facilités de crédit ne sont plus disponibles.

8 - DETTE À LONG TERME

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	\$	\$
Obligations relatives aux biens loués, à un taux moyen pondéré de 12,80 % (12,84 % en 2006), remboursables par versements mensuels, échéant à différentes dates jusqu'en avril 2009	13 331	44 309
Versements exigibles à court terme	11 843	29 799
	<u>1 488</u>	<u>14 510</u>

Les versements exigibles sur la dette à long terme au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

	Obligations relatives aux biens loués
	\$
2008	12 605
2009	1 507
Total des paiements minimums exigibles	<u>14 112</u>
Montant inclus dans les paiements minimums exigibles	
Intérêts débiteurs	<u>781</u>
	<u>13 331</u>

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2007 et 2006

9 - DÉBENTURES CONVERTIBLES

Le tableau suivant montre les variations survenues au cours des exercices :

	Composante passif	Composante capitaux propres
	\$	\$
Solde au 31 décembre 2005 (a)	14 069 871	1 551 780
Intérêts théoriques	2 098 866	-
Intérêts versés	(1 302 634)	-
Solde au 31 décembre 2006	<u>14 866 103</u>	<u>1 551 780</u>
Présentation des frais de financement reportés à l'encontre des débetures convertibles (note 2)	(1 027 528)	-
Reclassement pour la période précédente relative au chapitre 3855 "instruments financiers" (note 2)	(128 294)	-
Intérêts théoriques	2 482 774	-
Intérêts versés	<u>(1 302 624)</u>	<u>-</u>
Solde au 31 décembre 2007	<u>14 890 431</u>	<u>1 551 780</u>

- (a) Débetures émises pour une valeur nominale totale de 18 354 000 \$, non garanties, portant intérêt au taux de 7 % (taux effectif de 17,12 %), échéant le 22 mars 2010. Les composantes passif et capitaux propres représentent 15 084 379 \$. La tranche restante de 3 269 621 \$ représente la juste valeur des bons de souscription attribués, constatée à titre de surplus d'apport. La Société a payé 1 590 411 \$ en frais de financement, sont comptabilisés en réduction de la de la dette à long terme. Les débetures sont convertibles en actions ordinaires de la Société au gré du détenteur en tout ou en partie et à tout moment. Le prix de conversion est fixé à 1,35 \$.

La composante passif des débetures convertibles correspond à la valeur actualisée, à la date d'émission, des paiements en espèces d'intérêt et de capital exigibles selon les modalités des débetures convertibles, actualisés au taux d'intérêt qui s'appliquerait à un titre d'emprunt, sans option de conversion, comportant une échéance et des risques comparables. La composante capitaux propres représente la valeur attribuée à la différence entre le montant émis et la composante passif.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2007 et 2006

10 - CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale, avec droit de vote et participantes.

Émis et payé

Le tableau suivant montre les variations survenues au capital-actions de la Société au cours des exercices :

	Nombre d'actions	Montant \$
Solde au 31 décembre 2005	50 386 369	27 499 929
Émission d'actions liée à la conversion de débetures convertibles	2 158 071	1 302 634
Exercices d'options d'achat d'actions	48 000	38 016
Solde au 31 décembre 2006	<u>52 592 440</u>	<u>28 840 579</u>
Actions émises dans le cadre d'un placement privé déduction faite de dépenses de 834 517 \$	35 323 156	9 503 724
Émission d'actions liée aux intérêts dus sur les débetures convertibles	7 810 218	1 302 624
Exercices d'options d'achat d'actions	166 667	29 279
Solde au 31 décembre 2007	<u>95 892 481</u>	<u>39 676 206</u>

Au cours du premier trimestre 2007, la Société a conclu un financement à base d'actions et de bons de souscription auprès de divers investisseurs. La Société a émis 35 323 156 unités au prix unitaire de 0,35 \$ comme suit : chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription, qui donnent ultérieurement droit au porteur de souscrire une action ordinaire au prix de 0,45 \$ pendant trois ans. La juste valeur des bons de souscription a été établie à 1 870 888 \$ ou 0,106 \$ par bon de souscription au moyen de la méthode de répartition proportionnelle. La Société a émis 1 233 675 bons de souscription comportant les mêmes caractéristiques que des commissions pour ce financement pour une juste valeur de 153 978 \$. Le coût total des bons de souscription pour ce financement s'élève donc à 2 024 866\$. Aucune action n'était comprise dans ce paiement.

En 2007, les dépenses reliées aux émissions d'actions et de bons de souscription se sont élevées à 988 495 \$. La juste valeur des bons de souscription est comptabilisée en surplus d'apport.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2007 et 2006

10 - CAPITAL-ACTIONS (suite)

Bons de souscription

Dans le cadre de ses opérations de financement, la Société a émis à des investisseurs des bons de souscription leur donnant droit d'acquérir des actions à un prix prédéterminé. Chaque bon de souscription émis permet l'achat d'une action ordinaire de la Société.

Au moment de l'émission, la juste valeur des bons émis dans le cadre du financement est constatée en réduction du capital-actions lorsque des actions sont émises ou est constatée en réduction de la dette. La contrepartie est constatée au bilan à titre de surplus d'apport.

Aucun bon de souscription n'a été émis en 2006. En 2007, la juste valeur de chaque bon de souscription attribué est estimée à la date de l'attribution au moyen du modèle d'évaluation Black et Scholes, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes : volatilité prévue de 60 %, taux d'intérêt sans risque de 3,91 %, aucun dividende prévu et durée prévue de 3 ans. La juste valeur moyenne pondérée des bons de souscription attribués en 2007 est de 0,45 \$.

Les bons de souscription en circulation à la fin des exercices ainsi que la variation au cours des exercices sont résumés dans le tableau suivant :

	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation au 31 décembre 2005	7 984 397	1,60
Échus	<u>(370 886)</u>	<u>2,00</u>
En circulation au 31 décembre 2006	7 613 511	1,58
Attribués	18 895 253	0,45
Échus	<u>(543 822)</u>	<u>1,35</u>
En circulation au 31 décembre 2007	<u>25 964 942</u>	<u>0,76</u>

Au 31 décembre 2007, les bons de souscription suivants étaient en circulation :

Fourchette des prix d'exercice	Nombre de bons de souscription en circulation	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée restante (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$
0,45 \$ à 0,61 \$	18 895 253	2,21	0,45
1,48 \$ à 1,60 \$	7 069 689	2,25	1,60
<u>0,45 \$ à 1,60 \$</u>	<u>25 964 942</u>	<u>2,22</u>	<u>0,76</u>

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2007 et 2006

11 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société a réalisé les opérations suivantes avec des apparentés :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	\$	\$
Charges - frais généraux et d'administration		
Honoraires professionnels versés en vertu d'ententes intervenues		
avec des entités contrôlées par des administrateurs	<u>-</u>	<u>102 839</u>

Ces opérations sont comptabilisées à leur valeur d'échange.

12 - RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS

La Société a établi un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel le conseil d'administration peut attribuer des options d'achat d'actions à des administrateurs, des dirigeants, des employés-clés et des consultants dont les services sont retenus par la Société. Le conseil d'administration détermine, à sa discrétion, les conditions d'exercice, s'il y a lieu, l'échéance des options et le nombre d'options à attribuer. Le prix d'exercice des options d'achat d'actions est fondé sur la valeur marchande des actions ordinaires de la Société à la clôture des marchés à la date de leur attribution.

En 2007, la juste valeur des options d'achat d'actions attribuées est estimée à la date de l'attribution au moyen du modèle d'évaluation Black et Scholes, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes : volatilité prévue de 60 %, taux d'intérêt sans risque de 4,23 % (4,11 % en 2006), aucun dividende prévu et durée prévue de 6 ans (4 ans en 2006). La juste valeur moyenne pondérée des options d'achat d'actions attribuées au cours de l'exercice est de 0,22 \$ (0,47 \$ en 2006).

La situation du régime d'options d'achat d'actions de la Société à la fin des exercices ainsi que la variation au cours des exercices sont résumées dans le tableau suivant :

	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation au 31 décembre 2005	4 246 642	1,01
Attribuées	765 000	0,95
Exercées	(48 000)	0,53
Annulées	<u>(387 913)</u>	<u>1,30</u>
En circulation au 31 décembre 2006	<u>4 575 729</u>	<u>0,98</u>
Attribuées	4 075 000	0,22
Exercées	(166 667)	0,17
Annulées	<u>(2 176 062)</u>	<u>0,97</u>
En circulation au 31 décembre 2007	<u>6 308 000</u>	<u>0,51</u>
Pouvant être exercées à la fin de l'exercice 2007 (4 106 406 à 0,98 \$ en 2006)	<u>3 520 884</u>	<u>0,72</u>

Au 31 décembre 2007, la Société a comptabilisé une charge de 325 437 \$ (566 922 \$ en 2006) à titre de rémunération à base d'actions.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2007 et 2006

12 - RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONN (suite)

Au 31 décembre 2007, les options d'achat d'actions suivantes étaient en circulation :

Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options en circulation	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$
0,16 \$ à 0,23 \$	2 675 000	9,86	0,16
0,24 \$ à 0,36 \$	1 400 000	9,38	0,32
0,37 \$ à 0,53 \$	483 000	0,04	0,53
0,54 \$ à 0,79 \$	150 000	3,88	0,63
0,80 \$ à 1,17 \$	765 000	5,07	1,02
1,18 \$ à 1,73 \$	835 000	2,20	1,46
<u>0,16 \$ à 1,73 \$</u>	<u>6 308 000</u>	<u>7,26</u>	<u>0,51</u>

Au 31 décembre 2007, les options d'achat d'actions suivantes pouvaient être exercées :

Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré \$
0,16 \$ à 0,23 \$	765 140	0,16
0,24 \$ à 0,36 \$	717 188	0,32
0,37 \$ à 0,53 \$	483 000	0,53
0,54 \$ à 0,79 \$	79 688	0,63
0,80 \$ à 1,17 \$	640 868	1,04
1,18 \$ à 1,73 \$	835 000	1,46
<u>0,16 \$ à 1,73 \$</u>	<u>3 520 884</u>	<u>0,72</u>

L'attribution des droits peut se faire par étape comme suit : a) au cours d'une période de 36 mois, à raison d'au plus un tiers des options étant acquises au cours de 12 mois, b) 25 % à la signature et le solde sur trois ans à raison d'un tiers par année c) 20 % à la signature et le solde sur trois ans à un taux de 30 %, 25 % et 25 % respectivement par année.

13 - ENGAGEMENTS

La Société s'est engagée d'après un contrat de location, échéant le 30 septembre 2009, à verser une somme de 439 217 \$ pour des locaux. Le bail est assorti d'une option de renouvellement de deux ans. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 250 970 \$ en 2008 et à 188 247 \$ en 2009.

En 2006, la Société a conclu des ententes totalisant 427 658 \$ avec des entités pour participer à des projets de recherche et développement. Au 31 décembre 2007, les paiements minimums exigibles dans le cadre de ces ententes s'élevaient à 50 000 \$ pour 2008. Une charge de 184 274 \$ (189 018 \$ en 2006) a été comptabilisée dans l'exercice 2007.

Aux termes d'un contrat de licence commerciale conclu le 11 mai 2004, la Société a commencé à verser, en janvier 2005, des redevances annuelles sur les ventes nettes d'implants. Les redevances minimums sont de 25 000 \$ par année. En outre, la Société s'est engagée à verser 125 000 \$ en juin 2008, en octobre 2009, en mars 2012 et en septembre 2012 selon l'atteinte de certains objectifs de rendement. Cette entente prendra fin, par pays, à la date d'expiration des brevets ou par entente mutuelle entre les parties conformément aux modalités applicables.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2007 et 2006

14 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	\$	\$
Subventions	-	4 461
Intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(576 119)	(390 799)
Crédits d'impôt liés aux frais de recherche et développement	(1 031 191)	(1 171 409)
Amortissement des immobilisations corporelles	694 266	704 900
Amortissement des frais de financement reportés	-	325 752
Amortissement des actifs incorporels	72 600	-
Intérêts sur la dette à long terme et les débentures convertibles	2 482 774	2 154 876
Perte de change	55 552	7 266
Rémunération à base d'actions	325 437	566 922
Autres frais financiers	15 993	36 063

15 - INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des débiteurs, des créditeurs et des charges à payer se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

La juste valeur de la dette à long terme et des débentures convertibles a été déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels au taux d'intérêt du marché à la date du bilan pour des emprunts similaires. La juste valeur de la dette à long terme et des débentures convertibles se rapproche de leur valeur comptable.

La Société est exposée au risque de change, ses ventes étant libellées en dollars américains.

Les instruments financiers qui exposent potentiellement la Société à un risque de crédit consistent en trésorerie et équivalents de trésorerie, et débiteurs. Les équivalents de trésorerie se composent principalement de placements à court terme, tels que des titres du marché monétaire et d'acceptation bancaire. En 2007, la Société a un montant de 4 521 620 \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie auprès d'une institution financière reconnue et pour 7 920 757 \$ en titres du marché monétaire, que la direction considère à faible risque de perte.

Au 31 décembre 2007, la Société avait des éléments d'actif et de passif libellés en devises étrangères, y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie de 387 650 \$ US (542 839 \$ US en 2006), des débiteurs de 57 859 \$ US (389 736 \$ US en 2006) et des créditeurs de 179 746 \$ US (85 642 \$ US en 2006).

16 - INFORMATIONS SECTORIELLES

En 2007, la Société a généré des revenus provenant de paiements non remboursables de redevances par anticipation pour un montant de 2 215 135 \$ (2 759 229 \$ en 2006), d'activités de soutien pour un montant de 56 465 \$ (4 706 \$ en 2006) et du transfert de fabrication du Power Knee pour un montant de 0 \$ (435 610 \$ en 2006). La totalité des revenus provenaient d'une société européenne œuvrant dans le domaine des appareils médicaux et située en Islande.

Les renseignements opérationnels n'étaient pas disponibles au 31 décembre 2007.

L'information relative aux unités d'exploitation n'est actuellement pas disponible.

Toutes les immobilisations corporelles sont situées au Canada.

17 - CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.